Offre de Noël 2026 — « Le premier café est pour nous » — Conditions générales

Article 1 — Organisateur. L'offre est proposée par NMK Intérieur, SAS au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS d'Évreux sous le n° 100 061 670, dont le siège est situé 6 route de Rouen, 27950 Saint-Marcel, exploitant le showroom Cuisine Confort, 6 route de Rouen, 27950 Saint-Marcel (ci-après « Cuisine Confort »).

Article 2 — Objet et durée. Cuisine Confort offre une machine à café à grains (ci-après « la Machine ») à tout client remplissant les conditions ci-dessous, pour tout bon de commande signé entre le 2 novembre 2026 et le 31 décembre 2026 inclus, aux heures d'ouverture du showroom.

Article 3 — Bénéficiaires. L'offre est réservée aux personnes physiques majeures agissant à des fins non professionnelles. Elle est limitée à une Machine par foyer et par adresse de réalisation, quel que soit le nombre de bons de commande signés.

Article 4 — Conditions d'attribution. La Machine est attribuée lorsque les trois conditions suivantes sont réunies : (a) un bon de commande portant sur un aménagement (cuisine, dressing, salle de bain ou agencement sur mesure) est signé pendant la période de l'article 2 ; (b) le montant des fournitures figurant sur ce bon de commande est supérieur ou égal à 4 000 € TTC, remises déduites ; on entend par fournitures les meubles, façades, plans de travail, sanitaires, robinetterie et accessoires ; sont exclus du calcul l'électroménager, la pose, la livraison et toute autre prestation de service (métré, dépose, raccordements, travaux) ; (c) l'acompte prévu aux conditions générales de vente est encaissé. Les devis établis avant le 2 novembre 2026 sont éligibles s'ils sont signés pendant la période. La date de pose est sans incidence sur l'attribution. Un bon de commande ne peut être fractionné ni regroupé avec un autre pour atteindre le seuil.

Article 5 — Dotation. La Machine est une machine à café à grains De'Longhi Magnifica S, référence [ECAM 22.140.B], neuve, dans son emballage d'origine. Elle est commandée par Cuisine Confort auprès de ses fournisseurs après la signature du bon de commande.

Article 5 bis — Indisponibilité de la Machine. Si la référence prévue à l'article 5 est en rupture de stock, n'est plus commercialisée ou ne peut être obtenue dans un délai de [30] jours suivant l'encaissement de l'acompte, Cuisine Confort en informe le client par écrit et lui propose, à son choix : (a) une machine à café à grains neuve, d'une marque reconnue, de caractéristiques au moins équivalentes (broyeur intégré) et d'une valeur au moins égale à celle de la référence initiale ; ou (b) d'attendre la référence initiale, remise dès sa disponibilité. Le client fait son choix par écrit dans un délai de 15 jours ; à défaut de réponse, l'option (a) s'applique. Si, dans l'option (b), la référence initiale reste indisponible à la date de pose de l'aménagement, l'option (a) s'applique.

Article 5 ter — Non-échange. La Machine, ou la machine de remplacement, ne peut être échangée, ni contre sa valeur en numéraire, ni contre une remise sur la commande, ni contre un autre produit que celui prévu à l'article 5 bis.

Article 6 — Remise de la Machine. La Machine est remise au client au showroom, sur rendez-vous, à compter de l'encaissement de l'acompte et, le cas échéant, après l'expiration de tout délai de rétractation applicable et l'acceptation définitive du crédit finançant la commande. À la demande du client, elle peut être livrée en même temps que l'aménagement. Elle doit être retirée au plus tard à la date de pose ; à défaut, elle est remise lors de la pose.

Article 7 — Annulation, résolution ou rétractation. L'attribution de la Machine est liée à l'exécution du bon de commande. Si celui-ci est annulé, résolu ou fait l'objet d'une rétractation, le client restitue la Machine complète, en bon état et dans son emballage d'origine, dans un délai de 14 jours. À défaut de restitution en bon état, Cuisine Confort peut en retenir la valeur d'achat TTC, soit 399 €, sur les sommes à rembourser. De même, si le bon de commande est modifié à la demande du client et que le montant des fournitures, calculé comme à l'article 4, devient inférieur à 4 000 € TTC, l'offre ne s'applique plus : la Machine n'est pas remise ou, si elle l'a déjà été, elle est restituée ou retenue dans les conditions du présent article. Le client en est informé par écrit avant la signature de l'avenant ou du bon de commande modifié.

Article 8 — Cumul. L'offre est cumulable avec le programme de parrainage Cuisine Confort. Elle n'est pas cumulable avec les ventes de modèles d'exposition ni avec toute autre opération promotionnelle en cours, sauf mention contraire.

Article 9 — Garanties. La Machine bénéficie de la garantie commerciale du fabricant dans les conditions de sa notice. Ces stipulations ne privent pas le client des garanties légales dont il dispose. En cas de dysfonctionnement, Cuisine Confort accompagne le client dans ses démarches auprès du service après-vente du fabricant.

Article 10 — Marques. De'Longhi et Magnifica sont des marques de leur titulaire. Elles sont citées uniquement pour désigner le produit offert. Cette offre n'est ni organisée, ni sponsorisée, ni approuvée par De'Longhi.

Article 11 — Données personnelles. Les données du client sont traitées par NMK Intérieur pour l'exécution de sa commande et la gestion de l'offre, conformément à la politique de confidentialité disponible sur cuisine-confort.fr. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement qu'il exerce à l'adresse contact@cuisine-confort.fr.

Article 12 — Réclamations et médiation. Toute réclamation est adressée à Cuisine Confort par courrier ou par e-mail à contact@cuisine-confort.fr. À défaut de résolution amiable, le client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation : [ANM consommation, 25 allée Rose Dieng Kuntz 75019 Paris, www.anm-conso.com. Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Article 13 — Consultation. Les présentes conditions sont consultables sur www.cuisine-confort.fr/#offre-de-noel et au showroom, et sont remises sur simple demande. Elles complètent les conditions générales de vente de Cuisine Confort, qui prévalent pour tout ce qui concerne la commande.